



LE PROGRAMME OBJECTIF CO₂ DANS L'AGGLOMÉRATION DE REIMS



PROGRAMME
Objectif CO₂



HISTORIQUE

Reconnaissance du
niveau de performance
atteint par les TRM

2016

Arrivée du Label

Outil Web & -3,5T.

2013

- Mutation de l'outil Excel en outil Web
- Ouverture aux < 3,5T et -10 places

Le transport routier de
voyageurs peut
maintenant intégrer la
démarche

2011

Ouverture aux TRV

Lancement de la Charte 2008

Initiée par le Ministère
en charge des
transports et l'ADEME
pour les TRM > 3,5T

LE PROGRAMME OBJECTIF CO₂

Deux démarches complémentaires :



Depuis 2008, une
Charte pour aider à
PROGRESSER



Depuis 2016, un
Label pour
VALORISER les
résultats

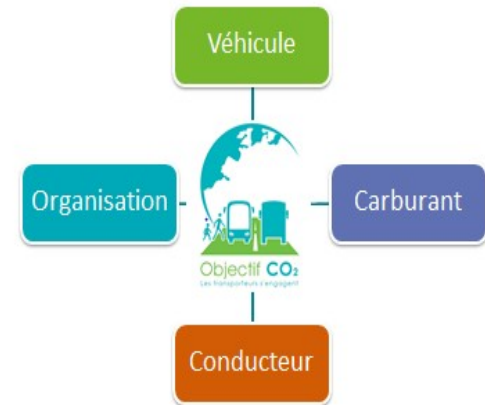


4 étapes

- 1 L'autoévaluation.** Vous faites un état des lieux de votre situation actuelle.
- 2 La réalisation du diagnostic CO₂.** Vous évaluez vos émissions de CO₂, vous vous fixez un objectif de réduction à 3 ans, vous définissez votre plan d'actions.
- 3 La signature de la charte.** Votre engagement sur 3 ans vous permet d'utiliser le logo Objectif CO₂.
- 4 Le suivi annuel.** Vous évaluez vos émissions de CO₂, vous calculez votre progression, vous ajustez votre plan d'actions.

4 domaines d'action

Vous mettez en œuvre au moins une action par axe.



ÉTAT DES LIEUX DES ENGAGEMENTS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND REIMS



6 engagements actifs

4 transporteurs de marchandises

<u>Entreprise</u>	<u>Commune</u>	<u>Véhicules</u>	<u>Conducteurs</u>
Caprais	Cormontreuil	21	21
Girard	Pontfaverger-Moronvilliers	12	18
Luc Bouillon	Reims	3	3
Vivescia Transport / Agriliance	Reims	122	120

2 transporteurs de voyageurs

<u>Entreprise</u>	<u>Commune</u>	<u>Véhicules</u>	<u>Conducteurs</u>
Champagne Mobilités	Reims	44	53
Regnault Autocars	Reims	95	113

Au total, cela représente **297 véhicules** et **328 conducteurs**.

Depuis le lancement de la démarche en 2009, 10 entreprises du Grand Reims se sont engagées dans la démarche (plus de 110 dans tout le Grand Est).

ACTIONS MENÉES PAR LES ENTREPRISES ENGAGÉES POUR AMÉLIORER LEURS PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND REIMS



Axes d'action les plus souvent retenus dans les plans d'actions :

- Amélioration du suivi des consommations (8 actions)
- Optimisation de la gestion du parc de pneumatiques (7 actions)
- Utilisation d'accessoires pour diminuer la résistance aérodynamique (7 actions)
- Mise en place ou poursuite d'un programme d'éco-conduite (6 actions)
- Modernisation et ajustement du parc à son usage (5 actions)

ESTIMATION DES GAINS ENVIRONNEMENTAUX



Hypothèse de comparaison : consommation au km restant égale à celle à l'état initial



Ne prend notamment pas en compte les gains supplémentaires liés à l'amélioration des chargements et à l'optimisation des tournées

Effets de la Charte "Objectif CO2" sur les émissions de GES sur le territoire du Grand Reims

